

CHATEAUNEUF

sur Charente

Ville de Châteauneuf sur Charente

Membres en exercice: 27

Membres présents: 24

Suffrages exprimés: 26

République Française

Délibération N° 2021-41
Conseil Municipal du 28 Avril 2021

DATE DE CONVOCATION : 22 Avril 2021

CONSEILLERS MUNICIPAUX PRÉSENTS : J.L. LEVESQUE - K. GAI - B. LAFAYE - G. MIGNON - M. VILLEGIER - M.H. AUBINEAU - T. DEGRANDE - P. FREON - M.A. CHEVALIER - C. BONNEAU - G. MICHELY - J.P. DESLIAS - K. PERROIS - S. BROUILLET - W. BOURGEAU - E. PISANI - A. DUBRUN - F. GUIRAO - H. ROSARIO - E. PILLARD-CLEMENTEL - S. RAYNAUD - C. NANGLARD - P. BERTON - C. RAFIN

CONSEILLERS MUNICIPAUX AYANT DONNÉ POUVOIR : P. ORMECHE donne pouvoir à W. BOURGEAU - S. DELIMOGEES donne pouvoir à P. BERTON

CONSEILLERS MUNICIPAUX EXCUSÉS: P. ORMECHE - J.F. CESSAC - S. DELIMOGEES

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : P. BERTON

OBJET : DÉSIGNATION D'UN ÉLU ESPACE CITOYEN - CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE GRAND COGNAC

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU les élections municipales du 15 mars 2020,

VU les statuts du Conseil de Développement de l'Ouest Charente-Pays du Cognac,

Considérant que le territoire de Grand Cognac bénéficie d'un Conseil de développement, l'Espace citoyen, anciennement Conseil de développement du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) Ouest Charente-Pays du Cognac depuis décembre 2018,

Considérant que cette instance consultative commune à la Communauté d'agglomération de Grand Cognac et au PETR Ouest-Charente est composée de citoyens et d'acteurs du territoire agissant dans le cadre d'une démarche de démocratie participative et qu'elle a pour vocation d'alimenter la réflexion des élus sur des sujets structurants et sur des projets d'intérêt public,

Considérant le courrier en date du 1^{er} mars 2021, dans lequel le Président de la Communauté d'Agglomération du Grand Cognac sollicite Monsieur le Maire pour désigner au sein du Conseil municipal, un élu qui ne soit pas déjà conseiller communautaire.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **PAR 26 VOIX POUR** :

Décide de désigner M Jean-François CESSAC pour siéger Conseil de Développement de l'Ouest Charente-Pays du Cognac.

POUR EXTRAIT CONFORME
Maire, Jean-Louis LEVESQUE